

Relevé de décisions
Conseil d'administration plénier
Lundi 20 janvier 2025, 12h00

Ordre du jour :

0. Propos liminaires
1. Approbation du relevé de décision du conseil d'administration plénier du 9 janvier 2025
2. Demande d'annulation dans le cadre de la campagne de recrutement enseignants-chercheurs 2025
3. Campagne de recrutement ATER 2025
4. Questions diverses

Émargement

Réunion réalisée en visioconférence

Collège	NOM	Prénom	Fonction/Titre/Représentation	Signature
Professeurs et assimilés : 3	LEBRINI	Mounim	Professeur des Universités	Présent
	ROBERT	Florent	Professeur des Universités	Présent
	ROOS	Christophe	Professeur des Universités	Procuration à Mickaëlle Ramassamy
Autres enseignants : 3	CHEVALIER	Maxime	Maître de conférences	Présent
	PRIAM	Fabienne	Maître de conférences	Présente
	RAMASSAMY	Mickaëlle	PRAG	Présente
Usagers : 2	MAGLOIRE	Maiwenn	Étudiant	Présent
	VEDERINE	Jean-Daniel	Étudiant	Présent
BIATSS : 1	HIERON	Linda	BIATSS	Présente
Personnalités extérieures : 3				Vacant
				Vacant
				Vacant

Quorum- Majorité absolue	7
Présent(e) – représenté(e)	9
Le conseil délibère valablement	

1. Approbation du relevé de décision du conseil d'administration plénier du 9 janvier 2025

Approbation du relevé de décision du conseil d'administration plénier du 7 septembre 2023	Ne prends pas part au vote	
	Abstention	
	Contre	
	Pour	

Non présenté à cette séance.

2. Demande d'annulation dans le cadre de la campagne de recrutement enseignants-chercheurs 2025

Demande d'annulation de la procédure de recrutement sur le poste MCF 0576	Ne prends pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	3
	Pour	6

Tenant compte :

- De l'absence de conseil d'administration en mesure de délibérer valablement au 16 septembre 2024,
- De la nécessité d'un consensus conduisant au choix du profil de recrutement qui ne ressort pas de la fiche de poste obtenue, tant en matière d'enseignement que de recherche,
- De l'erreur, signalée par le directeur du L3MA le 17 septembre 2024, dans les documents qu'il a transmis et sur lesquels se sont basés les échanges entre les enseignants et enseignants-chercheurs élus au conseil d'administration de l'UFR STE le 16 septembre 2024,
- De la demande d'annulation de la fiche de poste par Monsieur Lebrini en sa qualité d'élue au conseil d'administration de l'UFR STE, sur la base d'une non validation des éléments ayant permis de la constituer par le conseil du laboratoire et transmis par erreur par le directeur du laboratoire,

le conseil de l'UFR Sciences Technologies Environnement, réuni en séance plénière le lundi 20 janvier 2025 approuve la demande d'annulation de la procédure de recrutement sur le poste MCF 0576, à la majorité des membres présents et représentés.

3. Campagne de recrutement ATER 2025

Approbation de la demande de recrutement d'un ATER CNU 32/33.	Ne prends pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	8

La demande de recrutement d'un ATER section CNU 32/33 (cf. fiche profil jointe) est adoptée à la majorité des présents et représentés.

Approbation de la demande de recrutement d'un ATER CNU 27/26.	Ne prends pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	8

La demande de recrutement d'un ATER section CNU 27/26 (cf. fiche profil jointe) est adoptée à la majorité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.

Mickaëlle RAMASSAMY
Administratrice provisoire UFR STE

